

DEPARTEMENT DU CANTAL
COMMUNE D'YDES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECES ADMINISTRATIVES

- Délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du PLU
- Procès verbal du débat sur le PADD en Conseil Municipal du 25 janvier 2013
- Délibération du Conseil Municipal tirant le bilan de la concertation
- Délibération du Conseil Municipal d'arrêt du PLU
- Délibération du Conseil Municipal, instituant le permis de démolir, conformément aux dispositions des articles R421-27 et L421-3 du Code de l'Urbanisme
- Délibération du Conseil Municipal, soumettant à déclaration préalable l'édification de clôture par application de l'article R 421-12 du Code de l'Urbanisme

PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	23 mars 2007	18 Juin 2013	

Copie des pièces administratives à compléter par la commune